



Cenon, le 7 mars 2022

La Principale  
Aux  
Parents d'élèves de CM2

**Objet** : Admission en classe CHAAP au collège Jean Zay en septembre 2022

Madame, Monsieur,

Le collège Jean ZAY dispose, dans sa carte de formations, d'une classe CHAAP : Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques.

Dans le cadre de cette classe, les élèves bénéficient en plus des 26 h réglementaires de cours, de 2h supplémentaires d'Arts Plastiques.

Le projet d'une classe CHAAP consiste à entrer dans un processus créatif en diversifiant les médiums (art vidéo, photo, architecture...), rencontrer des œuvres artistiques et des artistes, consolider des notions en Histoire des Arts.

La mise en œuvre du projet de la classe CHAAP s'appuie sur une convention avec l'école des Beaux Arts de Bordeaux et s'inscrit dans un parcours culturel partenarial fort avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région Aquitaine, le Rocher Palmer...

25 places sont réservées pour les élèves souhaitant suivre ce parcours artistique. Les élèves admis dans cette classe s'engagent dans ce parcours de formation jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup>. Il n'est pas cumulable avec la section bilingue allemand.

Les élèves qui postulent devront être scolarisés sur le secteur du collège Jean Zay ou sur le secteur de la rive droite.

**Cette année, les candidats à la CHAAP participeront, au collège, à un test de pratique destiné à évaluer les compétences artistiques, le mercredi 13 avril 2022 de 14h à 16h00.**

Pour établir la liste des élèves retenus et ceux placés en liste supplémentaire, la commission d'accès à la classe CHAAP se réunira au mois de mai et prendra en compte les critères suivants:

- la mixité de genre
- la diversité des écoles d'origine
- l'avis du professeur des écoles
- les résultats au test
- les évaluations du LSU (Livret Scolaire Universel)

Les résultats vous seront communiqués au moment de l'affectation de votre enfant au collège par Affelnet.

Si vous souhaitez que votre enfant candidate, je vous remercie de remplir la fiche jointe et de la remettre au professeur de votre enfant **avant le jeudi 31 mars 2022.**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale  
N. Charles